

M A I R I E

6&8

ARRONDISSEMENTS
M A R S E I L L E

LE MAIRE

Marseille, le 30 juillet 2021

Monsieur Roland GIBERTI
Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence
BP 48014
13567 MARSEILLE Cedex 02

N/REF. : PB/GR/JT/LC
N° 17414/21/07/00325
OBJET : Stationnement non réglementaire
Rue Aubanel
13008 Marseille
PJ/6 photos

Monsieur le Président,

Nous sommes saisis par une habitante de la rue Aubanel dans le 8^e arrondissement, qui se plaint, à juste titre, que les places de stationnement ne sont pas réglementaires sur cette voie (photos en pièces jointes).
En effet, la largeur de trottoir disponible pour les piétons est inférieure à 1m40.

De plus, la dimension des places est insuffisante ; les véhicules endommagent les arbres dans leurs manœuvres en se positionnant à cheval sur trottoir.

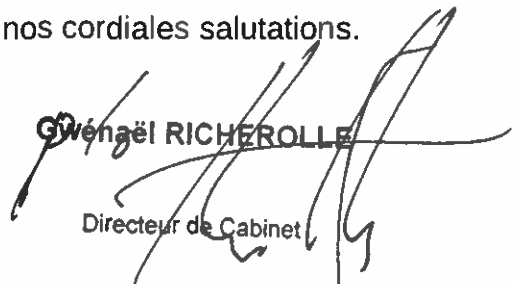
Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir étudier la suppression du stationnement sur trottoir et son éventuelle re-crédation sur chaussée après abaissement de trottoir, de replacer les potelets en bordure de trottoir, de matérialiser une bande cyclable, et de replanter les arbres manquants. Cela permettrait de restituer aux piétons l'espace réglementaire, pour qu'ils puissent se déplacer en toute sécurité et sous ombrage.

En vous remerciant par avance pour l'attention et les suites que vous réserverez à cette demande,

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.



Anne MEILHAC
Adjointe au Maire des 6^e et 8^e arrondissements
Déléguée aux Mobilités,
à la Voirie, aux Espaces verts et à la



Gwénaél RICHEROLLE
Directeur de Cabinet
Transformation de l'Espace public
Conseillère Métropolitaine

Pierre BENARROCHE
Maire des 6^e et 8^e arrondissements